Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 11

Artikel: La travailleuse européenne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272713

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FEMMES SUISSES



FRIBOURG

PETIT TOUR D'HORIZON

Les Fribourgeoises ne sont pas inactives

L'automne, chacun le sait, est propice aux recommencements et à la reprise d'activité des sociétés de toutes sortes... et les Fribour-geoises, dans plusieurs domaines, ont senti le besoin de se manifes-

Ainsi donc, au sujet du suffrage féminin, on note dans notre canton deux reprises de contact qu'il vaut la peine de signaler. Tout vaut la peine de signaler. Tout d'abord, ce sont les femmes glânoises qui vont retourner à l'école. mais pas une école comme les au-tres. Ces dames, grâce au comité d'action du district de la Glâne, seront renseignées, au cours de cet hiver, sur toutes les questions concernant les justices de paix. Le programme de ces cours. bli par une femme et un homme compétents, portera tout d'abord le canton et la commune et sur le fonctionnement de ces ins-titutions. Que voilà du bon travail en perspective et gageons que les femmes ne bouderont pas ces cours où elles apprendront à connaître des organisations qui sont à la base de nos institutions poli-

D'autre part, dans le district de la Veveyse, deux séances d'infor-mation sur le suffrage féminin ont été organisées par le comité de Châtel-Saint-Denis. De nombreuses Chater-Saint-Denis. De nombreuses futures citoyennes ont répondu à l'appel du comité qui a tout lieu de se réjouir de l'intérêt qu'ont manifesté les Châteloises en cette occurrence. Au cours de la première réunion, le préfet du district. M. Currat, développa le principe des trois pouvoirs régissant notre pays sur le plan fédéral; tandis que, lors de la deuxième séance, ce fut le thème des communes et paroisses que MM. Albert Genoud, syndic, et Gaston Tâche, président de paroisse expliquèrent devant un auditoire très attentif. Félicitons ce comité d'action, admirablement présidé par Mile Denise Pauli, se-crétaire du Greffe du Tribunal et tutrice générale du district de la Veveyse, pour sa fructueuse acti-. . .

Nous avons appris avec plaisir que nouvelle Association fribourgeoise des femmes universitaires a été reçue au sein de l'Association suisse lors d'une récente assemblée générale qui s'est tenue à Bâle.

Dans un autre domaine, celui de la Fédération romande des consommatrices, une section vient de voir le jour au sein de la Fédération fribourgeoise, c'est celle de Belfaux et des environs, dans le district de la Sarine. La présidence a été confiée à Mme Line Dubey, de Corminbœuf. Le programme de cet hiver est conçu de manière à mettre l'accent sur « L'enfant consomnateur ». D'autre part des cours de cuisine seront organisés ainsi que des conférences.

Les sages-femmes fribourgeoises se sont donné une nouvelle présidente en la personne de Mme Madeleine Perler, à Belfaux. Elles ont également fêté leur ancienne présidente, Mile Marchon, qui fut durant 15 ans à la tête de leur association et directrice de la Maternité de l'Hôpital cantonal fribourgagis.

Deux Fribourgeoises viennent de se distinguer : ce sont Miles Anne-Françoise Nordmann qui vient de passer brillamment ses examens de licence en droit à l'Université de Genève et Christiane Stähelin, de Morat qui, à l'Université de Berne, a subi avec grand succès, l'examen de médecindentiste. Nos vives félicitations et nos vœux pour l'avenir de ces Fribourgeoises qui font honneur à leur canton.

G. Verdon.

Mais où sont nos super-secrétaires romandes?

La Suisse a sept super-secrétaires qui sont les plus proches collaboratrices de nos conseillers fédéraux dont quatre sont Suisses alémaniques, un tessinois et deux romands. On pourrait, logiquement, s'attendre à trouver la même répartition au secrétariat. Que nenni! Pas une seule Romande n'en fait partie.

Margaret Schmidt assiste M. Tschudi, président de la Confédération (dép. de l'intérieur)

Mariette Horlacher assiste M. Graber (dép. politique) Paula Hobi assiste M. von Moos (dép. justice et police) Rita Stampbach assiste M. Gnägi (dép. militaire)
Anny Roshardt assiste M. Cello (dép. des finances)
Emilie Frey assiste M. Brugger (dép. économie publique) Leontino Tozzini (Tessinoise) assiste M. Bonvin (dép. transports et commerce)

On ne manque pas, en Welschland, de secrétaires compétentes parfaitement trilingues. Alors? Ne serait-il pas normal de leur faire deux petites places en haut lieu? Pour une question de

De prochaines mises à la retraite, parmi ces demoiselles, devraient permettre de rétablir l'équilibre sans problèmes. MM. Bonvin et Graber y songeront-ils?

Poèmes pour la bonne

Avant la votation fédérale sur le suffrage Antique encaustique

Y a-t-il rien d'aussi beau Que notre petit chalet, là-haut C'est ce que dit la chanson, Mais, si nous le transformons Y a-t-il rien d'aussi faux Que notre pays si haut Ancré dans ses croyances antiques, Reléguant la femme à

[l'encaustique. Alors là, nous serons dans le vrai, Car la Suisse est un pays

[incomplet. Un des derniers pays attardé Qui refuse la citoyenneté A l'indispensable féminin Qui lui tend la main!

Denise Fischer.

En vue de la votation fédérale sur le suffrage féminin (7 ou 21 fé-vrier 1971), « Femmes Suisses » se propose de publier, chaque mois, en décembre, janvier et février, un poème... composé par ses lec-teurs. Vous avez pu lire ci-dessus le premier qui nous a été transmis par Mme Gertrude Girard, prési-dente de l'Association suisse pour le suffrage téminin, laquelle se le surrrage reminin, laquelle se dévoue sans comprer pour qu'en février de l'année prochaine la citoyenne suisse soit enfin consacrée citoyenne à part entière. Mesdames et Messieurs, à vos muses et à vos plumes! Vos en-

vois doivent nous parvenir jus-qu'au 10 décembre pour être pris en considération. Et pas plus de 16 vers par poème, s'il vous plaît!



Les ouvrières toujours moins payées que les ouvriers

Dans la « Vie économique », revue publiée par le Département fédéral de l'économie publique, on peut relever les chiffres suivants concernant les gains horaires moyens des ouvriers qualifiés, non qualifiés et des ouvrières dans les cantons de

Genève Neuch, Vaud Movenne

ouvriers 7.24 6.78 6.94 6.98 qualifiés ouvriers non qualifiés ouvrières 6.16 5.79 5.87 5.94 4.60 4.58 4.12 4.43

Remarques. — L'ouvrière suisse gagne en moyenne 25 % de moins que l'ouvrier non qualifié et 36 % de moins que l'ouvrier qualifié. On est encore loin de la revendication féministe : à travail égal, salaire

De plus, il est triste de constater qu'il n'y a pas assez d'ouvrières qualifiées, c'est-à-dire munies d'un certificat de fin d'apprentissage, pour qu'on puisse distinguer dans les statistiques entre les femmes qualifiées et celles qui ne le sont pas.

Migros nous soutient

Relevons que la **MIGROS** a pris une position très ferme : « Les di-rigeants de toutes les entreprises Migros, réunis le 23 octobre à Zurich, expriment leur satisfaction de pouvoir se prononcer en février 1971 au sujet de l'introduction du droit de vote féminin sur le plan fédéral. Fidèles aux efforts fournis depuis longtemps par Migros en matière d'égalité des droits, les directeurs de la communauté Migros s'emploieront de toutes leurs forces à ce que le nouvel article de la Constitution soit accepté lors de la constitution soit accepte inde de la vototion populaire fédérale. La conférence a désigné à cette fin un comité responsable com-posé de sept messieurs et de Mme Charlotte Hug (président M. Albin Heimann, conseiller d'Etat). » AUX ÉTATS-UNIS

Les diverses sortes de scrutin

L'un des arguments les plus fréquemment entendus, lors des discussions qui entourent le suffrage féminin, c'est de prétender que son introduction se complique en Suisse en raison des nombreux scrutins référendaires prèvus par nos constitutions fédérale et cantonales.

A l'étrepner le droit de sufface ce

antonales. A l'étranger, le droit de suffrage se A l'étranger, le droit de suffrage se imiterait aux seules élections. Cela est vrai pour un grand nombre de pays. Il n'en demeure pas moins que, dans de nombreux Etats, les électeurs sont invités à voter sur d'autres sujets que les élections. Aux Etats-Unis, par exemple, les droits du citoyen sont aussi larges qu'en Suisse sur le plan des Etats et des communes.

Le rétérendum et l'initiative ne sont pas inconnus aux Etats-Unis: c'est pourquoi d'innombrables scrutins sont organisés, mais nous nous bornerons

organisés, mais nous nous bornerons à nous référer, dans cet article, aux votations sur le plan régional. 47 Etats sur 50 connaissent le référendum constitutionnel. Dans les trois autres—Delaware, Caroline du Sud et Hampshire— les droits du citoyen sont tou-Delaware, Caroline du sud et riamip-shire — les droits du citoyen sont tou-tefois étendus. Le principe du référen-dum est semblable à celui que nous connaissons. Les modalités, par con-tre, notamment le calcul du pourcen-tage, diffèrent. Au surplus, toutes les votations sont groupées une fols par an : un bulletin de vote de Los Ange-les, par exemple, comporte quatre co-lonnes : une pour les élections fédé-rales, une pour les élections au niveau de l'Etat (Californie), une pour les scrutins de l'Etat et la dernière pour les scrutins communaux ou de district (county). (county).

Pour poursuivre et préciser notre exemple, nous citerons, parmi les ob-jets soumis au vote, sur le plan de l'Etat

une augmentation des rentes de vieil-lesse et sur le plan local la construction d'un hôpital spécialisé dans les mala-dies osseuses, construction de 9 mil-lions de dollars. Il convient également de ne pas oublier les « town meeting », analogues à nos assemblées de com-munes. En 1968, Il y a eu, à Wakefield, cinq assemblées ordinaires et deux extraordinaires, qui ont abordé 106 objets allant des élections de la com-mission scolaire à la discussion du budget.

ounget.

On peut donc affirmer que le cosps électoral américain est aussi « responsable », dans la pleine acception de ce terme, qu'en Suisse. Mais revenons en Europe. Plusieurs Etats appliquent les scrutins référendaires. En Allemangne fédérale, la Bavière a organisé en 1968 une votation sur le principe de l'école confessionnelle impliquant le corps électoral tout entier. En Bade-Wurtemberg, un scrutin est récemment intervenu, portant sur une éventuelle séparation du pays de Bade, qui serait devenu un « Land » à part entière de la République fédérale allemande. En Grande-Bretagne, électrices et électeurs du Pays de Galles se sont pronocés sur la réglementation de vente des boissons alcooliques. Enfin, n'oubions pas que, sous la présidence du général de Gaulle, Françaises et Français ont été appelées pusièmes féts On peut donc affirmer que le corps général de Gaulle, Françaises et Fran-çais ont été appelés plusieurs fois à voter au référendum.

voter au référendum.

En conclusion, une question se pose.

Elle est proche de nous: les Vaudoises, Neuchâteloises, Genevoises et Bâloises, électrices depuis plus de
cinq ans, se sont-elles montrées plus désorientées que les électeurs face la diversité des scrutins? Nous ne le
pensons pas.

ETATS-UNIS

Miss Frances Northcut, âgée de 26 ans, que tout le monde appelle familièrement «Poppy», à Houston, est la seule femme travaillant avec l'équipe des ingénieurs de la N.A.S.A., composée de 160 hommes. Elle s'occupe plus spécialement des retours sur terre des cabines spatiales, et elle a déjà participé à la «récupération» de 12 cosmonautes, «Poppy» et ses collègues jouent actuellement un rôle essentiel dans le calcul de la trajectoire d'« Apollo 13 ». dans le calcul d'« Apollo 13 ».

JAPON

Huit femmes ont été élues à la Chambre des Représentants à l'issue des élections du 27 décembre 1969, parmi les 21 candidates.

PORTUGAL

Mme Maria Tereza Lobo, avocate d'origine anglaise, a été nommée sous-secrétaire d'Etat à la Santé et à l'Assistance. C'est la première femme qui entre au gouvernement portugais.

URUGUAY

Le 3 juillet 1970, à Montevideo, un groupe de femmes vient de fonder un nouveau parti politique qui se présentera aux prochaines élections sous le nom de Parti Féminin (« Partido Feme-

nino »).

Il propose la candidature de Mme Celica Guerrero de Chiappe, professeur, à la présidence de la République. Ce nouveau parti politique a été constitué par un groupe de femmes : professionnelles, commerçantes, employées et maitresses de maison. Leur but est de faire participer les femmes aux plus hautes responsabilités du gouvernement.

« Le Droit des Femmes »

« Le Droit des Femmes ».

Une femme à l'Académie française?

Mme Françoise Parturier, écrivain et critique littéraire, a posé sa candidature à l'Académie française. Sa déclaration se termine ainsi: « Je le sais très bien, et je me pré-sente à l'Académie française, la première de toutes les femmes, première de toutes les temmes, sans plus de naïveté que d'inso-lence... Le courage m'est peut-être venu du fait qu'écrivant à la même place que tant d'académiciens français je ne vois pas pourquoi il serait tellement étrange de m'asseoir parmi eux ».

La travailleuse européenne

D'après une enquête effectuée à la demande des conseils des ministres des communautés européennes, et contrairement à ce qu'on pense généralement, la plu-part des travailleuses, sur le marché européen, n'interrompent pas, à un moment donné, leur activité professionnelle (au moment où les enfants sont petits). Les femmes professionnellement actives se répartissent uniformément à tous les âges.

On compte une femme pour trois travailleurs européens et, sur cent femmes exerçant une profession 60 sont mariées et ont un ou plusieurs enfants de moins de 14 ans.

KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE E - 4, Tour-de-l'IIe - Tél. 25 10 38 Directeur : R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP

Préparation aux fonctions de SECRÉTAIRE DE DIRECTION SECRÉTAIRE STÉNODACTYLOGRAPHE SECRÉTAIRE-COMPTABLE DACTYLOGRAPHE

Langues : préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce Sténo et dactyle : préparation aux concours officiels de Suisse romande